

Prière des Joratiers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 23

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faut les cueillir soi-même !

Après avoir été pendant vingt ans en service à l'étranger, un Morgien était rentré au pays avec une petite fortune, produit de ses économies et d'un léger patrimoine. Le rêve de sa vie avait été de pouvoir un jour acquérir une modeste propriété, pour y couler une vie toute champêtre et paisible.

Ce rêve s'était enfin réalisé, car notre compatriote possédait dans le district de Morges une charmante maison de campagne, avec jardin, verger, basse-cour, etc., où il vivait dans une quiétude parfaite et sans souci du lendemain.

Il se promenait sans cesse de la basse-cour au jardin, du jardin au verger, soignant ses poules, cultivant minutieusement son potager, et taillant avec amour ses arbres fruitiers.

Content de lui comme toujours, admirant le produit de son travail et se disant avec orgueil : « Ceci est à moi », notre homme était un jour en extase devant son espalier où souriaient de leur regard velouté de superbes pêches :

— Hé que les sont portant ballé ; té faut lé coulli sta vépra, le sont bin prau madré...

Puis, réfléchissant un instant, et accablé par la chaleur excessive qu'il faisait ce jour-là, il se dit à part lui :

— Na, lé pardié damadze de le coulli vouai ; enco un brin de sélau lau fara dau bin... Bah ! te lé coullière déman.

Et il alla s'étendre de tout son long sous un pommier où il s'endormit d'un gras sommeil jusque vers le soir.

Le lendemain, il alla faire sa visite quotidienne aux pêches dont il était si fier. Arrivé en face de l'espalier, il pâlit et recula de trois pas.

Un maraudeur avait fait une razzia complète.

— *Cliau cotiens, cliiau canaillé !* s'écria le propriétaire exaspéré. Puis, après un long soupir, il ajouta : *Lé pardié bin ton dan, te dévessâ lé coulli hier... Ora, tappa-té lo mor, bângre dé tseroppa que ti !*

Prière des Joratiers.

Un de nos abonnés veut bien nous communiquer le document ci-dessous, qu'il a trouvé dans les mémoires manuscrits d'un ancien pasteur vaudois qui a fonctionné longtemps dans le Jorat (à la fin du XVIII^{me} et au commencement du XIX^{me} siècle.)

Diu no préservai
Et dis orindrai
De granna de piâu
Et de piapau,
De Fivra quartanna
De mort sebetanna
De rebata lou contr'amont.

Allons danser sous les ormeaux,...

La Fête des Vignerons est maintenant chose décidée. Ce sera pour 1905, c'est-à-dire dans deux ans. Le temps passe si vite que le moment n'est pas loin où il va falloir mettre la main à la pâte. Ce n'est point petite affaire que de mener à bien une telle entreprise ; mais les Veveysans ont de l'entraînement.

Poètes et chansonniers du bon pays de Vaud accordez vos lyres pour chanter en vers sonores les vins de nos coteaux, les blés de nos champs, les fleurs de nos jardins ; pour célébrer nos vigneron, nos laboureurs et nos pères : c'est la Fête des Vignerons, la fête du canton de Vaud. Puis, que des autels de Palès, de Cérés et de Bacchus, aimables divinités païennes, vos chants montent à

L'Immortel ouvrier de vie et de lumière,
Qui fait, dans les hauts cieux, resplendir le soleil.

A l'occasion de la décision que viennent de prendre les Veveysans, deux de nos abonnés ont eu l'amabilité de nous adresser le *livret de la fête de 1795* (Chenebié et Lœrtscher, éditeurs, Vevey) et celui de la *fête de 1833* (Steinlen, A. Monnerat et G. Blanchoud, libraires, Vevey). A ce dernier livret est joint une pièce de vers intitulée : *Trois jours à Vevey ou souvenirs de la fête des Vignerons*, par Valamont (Porchat). Nous y trouvons quelques renseignements qu'il est intéressant de rappeler.

L'origine de la Fête des Vignerons est maintenant bien connue. Les moines qui, sur les coteaux rocheux de Lavaux et dans les alentours de Vevey, plantèrent la vigne, « ce bois tortu dont le fruit était pour eux d'une si douce et si attrayante jouissance », avaient coutume, pour encourager les efforts des vigneron, de les rassembler à Vevey, chaque année, à l'époque des vendanges. Une procession avait lieu par la ville ; des chants sacrés et profanes, en patois du pays, se faisaient entendre. La fête se terminait par un repas où les bons pères n'épargnaient ni le bon vin, ni rien de ce qui pouvait contribuer à la rendre à la fois gaie et intéressante.

Peu à peu on s'écarta de cette simplicité primitive. Chaque année, pour ainsi dire, on y apporta de nouveaux ornements. Les dons de personnes généreuses, les contributions des membres nombreux qui se faisaient agréger à la société permirent de déployer plus de luxe et d'appareil Bacchus, sur son tonneau, Palès, Cérés furent successivement introduits et portés en procession comme divinités symboliques. Dès lors, le luxe alla grandissant jusqu'à la fête de 1889 dont la magnificence est inoubliable. Que sera la fête de 1905 ?

On sait que le but principal de la vénérable Abbaye des Vignerons n'est point de faire la fête, mais bien de récompenser les vigneron qui se sont distingués dans la culture de leurs vignes. Voici comment procèdent les Conseils pour la distribution de ces récompenses.

Une commission, assistée de deux vigneron experts, dont les vignes ne sont pas soumises à la visite, inspecte régulièrement les vignes, deux fois au moins par année, après la taille et après l'effeuillage.

Les succès sont impartialement notés. Les deux vigneron qui, pendant neuf ans, ont obtenu le plus de succès, sont décorés, à la fête, de la couronne et d'une médaille d'honneur.

Sur vingt-six autres vigneron que l'état prospère de la société permet de récompenser, ceux qui pendant six ans sont le mieux notés, reçoivent une médaille d'honneur accompagnée d'une prime. Ceux enfin qui ont obtenu le plus de succès pendant les trois dernières années, reçoivent uniquement des primes. A l'intelligence et au travail le vigneron doit joindre la moralité.

Pendant l'intervalle d'une fête à l'autre, le Conseil décerne tous les trois ans des primes aux vigneron qui se sont le plus distingués dans l'art de cultiver la vigne durant cet espace de temps.

Voici le discours prononcé par l'abbé au couronnement des vigneron, lors de la fête de 1795 :

Il n'est point en Europe de Fête périodique plus intéressante que celle que nous allons célébrer. Il n'est point d'époque plus heureuse pour cette Célébration que celle qui nous rassemble aujourd'hui ; c'est celle de la Paix qui vient de se conclure entre la République Française et la Maison d'Autriche.

C'est surtout celle de la Paix dont nous avons joui jusqu'à présent par la prudence et la tendre sollicitude de notre Gracieux Souverain. Car pendant que nos voisins voyaient leurs vignes arrachées, leurs champs couverts de sang et de carnage, leurs maisons pillées et brûlées, nous mangions tranquillement notre pain à l'ombre de nos arbres couverts de fleurs et de fruits, nous vendangions et pressions nos raisins en paix.

Nos maisons, nos villes, nos campagnes retentissaient de chants de joie et d'allégresse. Oh ! que nous serions heureux si nous sentions toute l'étendue de notre bonheur !

La Fête que nous allons célébrer avec toute la pompe et

la décence qui lui convient, cette Fête embellie par la présence de nos voisins qui viennent en foule participer à notre bonheur, par celle de notre cher et très honoré *Seigneur-Bailly*, a pour but principal d'encourager l'Agriculture, en couronnant publiquement les honnêtes cultivateurs qui, par leur bonne conduite et leurs travaux assidus, ont fait rapporter à leurs fonds tout ce qu'ils pouvaient produire, et ont par là le mieux mérité de cette société pendant le cours des dernières années.

A cet honneur public et auquel toute belle âme doit être sensible, nous y ajouterons pour la première fois et comme une double récompense, une prime fondée en leur faveur à la précédente Parade par la générosité des Seigneurs étrangers et des personnes de cette ville. S'ils daignent nous honorer encore de leur présence, ils verront avec plaisir le bon emploi que nous faisons des fonds dont ils ont gratifié cette Société, et qu'une sage économie rendra plus utile encore en les répandant dans la suite sur un plus grand nombre d'individus. Les noms de ces bienfaiteurs sont inscrits pour toujours dans les Registres de notre Société et leurs bienfaits sont gravés dans nos cœurs en caractères ineffaçables.

Ici a lieu le couronnement des vigneron récompensés, qui répondent ensuite au discours de l'abbé :

Répondre à tant d'honneurs ne nous est pas possible, nos cœurs sont trop émus, nous ne pouvons parler ; ce n'est qu'en redoublant de zèle, de soin, d'activité que nous pourrions prouver notre reconnaissance à la Société.

En 1833 déjà, la fête eut un certain éclat. On y accourut de toute la Suisse, de l'étranger même. Voici comment, dans la brochure dont nous avons parlé, Porchat (Valamont) décrit le premier jour, en des vers tout l'ardent et sincère patriotisme fait oublier l'âge.

Porchat dit d'abord l'animation des rues de Vevey durant la nuit précédente, et les tribulations de nombreux visiteurs, qui, n'ayant pu trouver un gîte, se virent forcés de loger à l'enseigne de la belle étoile. Il arrive alors au matin :

Est-ce le jour qui luit ? De l'aube avant-courrière
A travers mes rideaux ai-je vu lumière ?
Non, mais d'un soleil pur annonçant le retour,
La brillante Phébé dans les cieux fait son tour.
Et moi, de l'invoquer, plein d'un fervent caprice,
« O Diane, à Palès, à Bacchus sois propice,
» Parle, ô vierge du Cynthe, et ton frère Apollon,
» Par toi nous sauveras d'Eole et d'Aquilon. »
Je dis, et la Déesse exauçant ma prière,
D'une flamme plus vive inonde ma paupière.
Ainsi toute l'année à nos yeux vint paraître,
Poétique ornement d'un triomphe champêtre.
Elle a vu les travaux, elle en verra le prix.
Approchez, vigneron, saluez de nos cris.
Les soleils de La Vaux mille fois au passage,
Nous ont dit quels efforts achetaient son breuvage ;
Et, mollement couché sous le feuillage épais
Jamais loyal buveur n'oubliera vos bienfaits.
Par vous, du luxe oisif réparant la détresse ;
Le canton voit chez lui refluer la richesse.
Quel honneur saura plaire à ces bons citoyens ?
Comment payer jamais et leurs maux et nos biens ?
O Patrie, en tes mains prends ces vertes couronnes ;
Ce prix leur suffira, si c'est toi qui le dommes.

Et braves d'éclater, quand, relevant leurs fronts,
Parurent, couronnés, les joyeux vigneron.
Eux, dans le fond du cœur : « C'est combler la mesure »,
Disent-ils, « et ce jour nous paie avec usure.
» Bénis soient les travaux qu'il nous fallut souffrir !
» Notre tâche est remplie, et nous pouvons mourir. »
Mourir ? non, mes amis ; vivons pour la patrie.
Que, par nous plus féconde, elle soit plus chérie.
De l'ouvrage, à pas lents, chez lui rentrant un soir,
Le vigneron ne meurt qu'en posant son fossier.

Alors le cœur ému, les yeux troublés de larmes,
On revient plus avide à ces jeux pleins de charmes.
Les refrains campagnards, les hymnes des cités,
Les rustiques travaux par la danse imités,
Et des lieux et des temps le fantasque mélange
Etonne, émeut, saisit, cause un plaisir étrange.
C'est comme un souvenir de ces jours enchantés
Où l'on rêvait, enfant, dans les bois écartés :
C'est du premier amour la riante folie ;
D'un celeste reflet, c'est la terre embellie.
Point d'ennuis assidus, point d'affreuses langueurs
Dont ce jour bienfaisant n'ait délivré les cœurs.
Heureux qui put goûter cette volupté pure,
Et vit la poésie adorer la nature.

Mais, tout fuit... Le cortège échappe à mon regard.
Un bruit tumultueux l'accompagne au départ.